

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 13 juin 2008 une note d'information simplifiée relative à une augmentation de capital de Vivendi, d'un maximum de 3,5 Millions d'actions, par souscription aux parts du compartiment « OPUS 08 LEVIER » du FCPE « OPUS VIVENDI » au prix unitaire de 21,080 euros, réservée aux salariés des filiales Marocaines de Vivendi : Maroc Telecom et Casanet SA.

La note d'information simplifiée est complétée par le document de référence déposé auprès de l'AMF sous le numéro D 08-0131 en date du 18 mars 2008, la notice d'information du FCPE «OPUS VIVENDI» inscrite auprès de l'AMF sous le numéro de code 09861 et la notice d'information du compartiment « OPUS 08 LEVIER » du FCPE « OPUS VIVENDI » inscrite auprès de l'AMF sous le numéro de code 09818.

Un extrait de la note d'information simplifiée sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que le document de référence et les notices d'information précitées, sont tenus à la disposition du public aux sièges respectifs de Maroc Telecom et de Casanet SA.

Par ailleurs, ils seront disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/025/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières